

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2023

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

2023-16 – Vote du Budget Primitif 2023 du service Assainissement

Monsieur le Maire propose l'adoption du Budget Primitif 2023 du Service de l'Assainissement équilibré comme suit:

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses : 96 600,42 €
Recettes : 96 600,42 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses : 93 675,43 €
Recettes : 93 675,43 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE à l'unanimité** le Budget Primitif 2023 du Service de l'Assainissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques

En mairie, le 24/03/2023



Le Maire,
Philippe de DREUZY




IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/03/2023

Présenté par (1) Le Maire, Philippe de DREUZY,

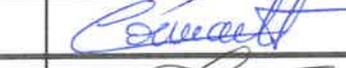
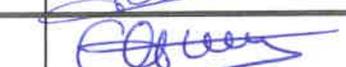
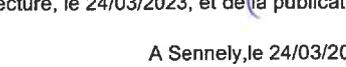
A Sennely le 24/03/2023

(1) Le Maire, Philippe de DREUZY,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Sennely, le 24 03 2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGOUTIN Cyril	
BLEUSE Georges	
BOUQUIN Jean-Jacques	
COLLET Elisabeth	
CORNUAULT Yolande	
COUTAND Patrick	
DE BLOIS Bruno	
DE DREUZY Philippe	
DELIGNY Frédéric	
FOUCAULT Gilles	
GARRIDO Francis	
MARTIN Muriel	
ORLAND Martine	
QUERCY Christine	
VILLEY Séverine	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, Philippe de DREUZY, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2023, et de la publication le 24/03/2023

A Sennely, le 24/03/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Philippe de DREUZY
Maire de Sennely

